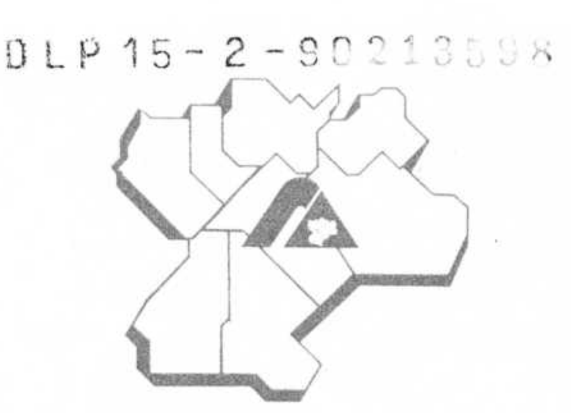
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DLP 15-2-90213598

®

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

Grandes Cultures

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Abonnement annuel : 160 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes

Bulletin n° 1 - 12 Février 1990

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA

Situation

Pour la troisième fois consécutive, cet hiver a été doux, si bien qu'en plusieurs situations, il n'y a pas eu d'arrêt de végétation. On peut considérer cependant qu'après les quelques jours de température particulièrement clémente que nous venons de passer, on assiste à une reprise de végétation.

Ces conditions climatiques ont également déclenché le premier vol important de Charançon de la tige en zones précoces (Plaine de Lyon, Plaine de l'Ain, Drôme, Vallée du Rhône ...) dans la journée du 8 février.

C_2 Entre-nœuds visibles. On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles : c'est la tige.





Préconisations

Dans ces zones, un traitement est à effectuer dès que possible, par beau temps calme et aux heures chaudes de la journée pour atteindre les insectes en activité, les principaux produits utilisés (voir liste qui suit) ayant une action de contact.

Etant donné l'époque très précoce de cette intervention,le piégeage est à poursuivre ou à installer si cela n'a encore pas été fait : en effet, d'autres pics de vol peuvent encore se produire après la rémanence des produits.

Produits à employer (en g de ma/ha)

- alphaméthrine	(FASTAC)	: 7,5	- cyperméthrine	(nb spéc.)	: 25
- biphenthrine	(TALSTAR)	: 7,5	- endosulfan	(" ")	: 400
- cyfluthrine	(BAYTHROID)	: 15	- gamma HCH (lindane)	(" ")	: 300
- cyhalothrine	(KARATE)	: 7,5	- méthidathion	(" ")	: 300
- deltaméthrine	(DECIS, BITAM)	: 7,5	- parathion éthyl	(" ")	: 300
- tralométhrine	(TRACKER)	: 10	- parathion méthyl	(" ")	: 300

et leurs associations diverses ou huileuses.

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD